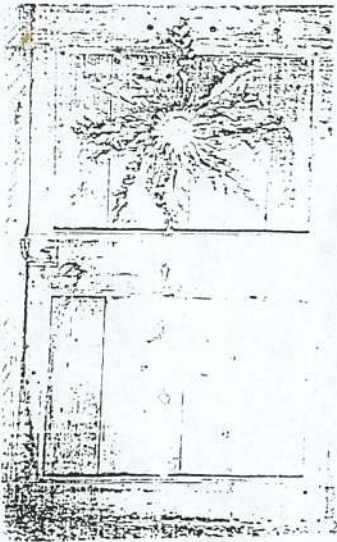


LE CHARDON





Bulletin de liaison de l'association "LE CHARDON"

**SIÈGE : LA BERARDE HAUTE
06470 SAINT MARTIN D'ENTRAUNES**

Ce bulletin à parution "épisodique" et "aléatoire" a été tiré à un nombre d'exemplaires limités. Nous vous invitons donc à le partager et à le diffuser dans votre entourage.

PROVERBE : *"Les bonnes actions ressemblent aux chardons"*

C'est un vieux proverbe berbère qui veut dire que quelquefois, faire une bonne œuvre entraîne pour celui qui en est l'auteur quelques désagréments (critiques, ingratitude, etc). Supporter ces désagréments confère au bienfaiteur plus de dignité et lui assure une récompense dans l'au-delà.

Le mot du président:

Après une pause, les esprits des membres de l'association et d'autres participants se sont à nouveau activés.

Voici la suite du bulletin titillant, critique, engagé, stupide et nul.

Alfred TARDY

EDITO

Avec le printemps, le cardon pousse! Alors que nous nous endormions sur nos lauriers hypothétiques, certains "sujets" se sont rappelés d'eux-mêmes à notre mémoire. Voir par exemple l'article sur les nouvelles idées du parc national du Mercantour, et celui sur la conception bizarre de la démocratie qu'ont certains de nos élus. Mais rassurez-vous, poésie, cuisine et plans sur la comète sont toujours au rendez-vous.

Jean-Marc BLANGY

En couverture: *fouillage du blé par des animaux de trait.*

**Gudrun et Daniel FERRAN
GÎTE D'ÉTAPE-FERME LES LOUÏQS
ESTENC
06470 ENTRAUNES
Tél. 04 93 05 54 22**

Quand j'ai eu le "Chardon" entre les mains pour la première fois, en fait de piquêre j'ai ressenti la caresse agréable des énergies en mouvement. Si l'homme n'est jamais plus grand que quand il oeuvre pour ses semblables dans l'anonymat, il n'est jamais plus petit que quand il reste indifférent à ce et à ceux qui l'entourent.

Créer un journal c'est avoir le courage de rompre avec la routine, avec la satisfaction des discussions stériles où chacun se plaint de son sort sans que jamais ne jaillissent la lumière. La lumière...la lumière? Oui, la lumière. Celle qui dissipe les ténèbres quand l'homme devient acteur de son propre destin, quand il quitte le chemin des âmes timides, de l'homme esclave et qu'il empreinte celui de l'homme citoyen, de l'homme responsable qui n'attend pas que son bonheur vienne des autres.

Créer un journal, c'est donc vouloir construire.

Les premiers numéros du "Chardon" ont reflété un légitime besoin d'expression de la part des derniers "moïcans": ceux qui fécondent la terre de la vallée avec leur sueur pour y vivre. Soit dit en passant : qu'ils croissent et se multiplient! Si les villes ont engendré la délinquance congénitale et la dégénération sous toutes ses formes, le monde rural est devenu le sanctuaire des vraies valeurs humaines et le travail de la terre les perpétue.

Mais si l'expression est en soi un besoin fort respectable, il me semble, et c'est l'objet de cet article, qu'il serait dommage que le "Chardon" ne joue pas un autre rôle.

Au lieu d'une vallée moribonde et exsangue, d'un point de vue économique et démographique, ce qui n'est pas sans présenter quelques avantages en matière de qualité de l'environnement, je rêve parfois d'une vallée revivifiée où chaque village aurait son troupeau de vaches, de chèvres, son lait frais et ses prés patûrés. Les forêts fourniraient emplois et matière, scieries et menuiseries laisseraient exhaler les parfums que les arbres ont puisé dans les entrailles de la terre. Les cours d'écoles retentiraient des cris joyeux d'enfants sains de corps et d'esprit, empreints de la sagesse acquise au contact de la nature. L'indifférence et le repli sur soi seraient remplacés par la solidarité, l'entraide et la convivialité. Les télévisions, qui comme il est bien connu sont avant tout des écrans, reposeraient, muettes, pendant que dans chaque village des soirées seraient organisées avec des animations telles que films documentaires, conférences, débats, ateliers, contes... Et nul besoin de conférenciers savants (ils sont cependant les bienvenus). En fait chacun possède un savoir qu'il peut transmettre aux autres et c'est un devoir que de le transmettre. C'est une longue chaîne qui vient du fond des âges où celui qui reçoit un enseignement doit en faire bon usage et le faire partager.

En fait, il y a à chaque instant des gens qui, matériellement ou spirituellement recherchent vainement ce que certains parmi ceux qu'ils croisent tous les jours sur le même trottoir, parmi leurs voisins de palier, leurs collègues de travail... possèdent. Et c'est ainsi que continuellement se perdent d'innombrables opportunités d'améliorer la vie des uns et des autres. Il suffit souvent d'un peu moins d'indifférence, d'un peu plus de communication, d'information pour que tout aille mieux.

Et c'est justement là que le "Chardon" pourrait s'avérer comme l'outil de ces nouvelles relations qui restent à tisser au sein de la vallée. Un outil au service de tous qui vibre avec l'âme de la vallée. Pas un "06" modèle réduit.

Quand j'ai eu le "Chardon" entre les mains pour la première fois, en fait de piquêre j'ai ressenti la caresse agréable des énergies en mouvement. Si l'homme n'est jamais plus grand que quand il oeuvre pour ses semblables dans l'anonymat, il n'est jamais plus petit que quand il reste indifférent à ce et à ceux qui l'entourent.

Créer un journal c'est avoir le courage de rompre avec la routine, avec la satisfaction des discussions stériles où chacun se plaint de son sort sans que jamais ne jaillissent la lumière. La lumière... la lumière? Oui, la lumière. Celle qui dissipe les ténèbres quand l'homme devient acteur de son propre destin, quand il quitte le chemin des âmes timides, de l'homme esclave et qu'il empreinte celui de l'homme citoyen, de l'homme responsable qui n'attend pas que son bonheur vienne des autres.

Créer un journal, c'est donc vouloir construire.

Les premiers numéros du "Chardon" ont reflété un légitime besoin d'expression de la part des derniers "moïcans": ceux qui fécondent la terre de la vallée avec leur sueur pour y vivre. Soit dit en passant : qu'ils croissent et se multiplient! Si les villes ont engendré la délinquance congénitale et la dégénération sous toutes ses formes, le monde rural est devenu le sanctuaire des vraies valeurs humaines et le travail de la terre les perpétue.

Mais si l'expression est en soi un besoin fort respectable, il me semble, et c'est l'objet de cet article, qu'il serait dommage que le "Chardon" ne joue pas un autre rôle.

Au lieu d'une vallée moribonde et exsangue, d'un point de vue économique et démographique, ce qui n'est pas sans présenter quelques avantages en matière de qualité de l'environnement, je rêve parfois d'une vallée revivifiée où chaque village aurait son troupeau de vaches, de chèvres, son lait frais et ses prés pâturés. Les forêts fourniraient emplois et matière, scieries et menuiseries laisseraient exhaler les parfums que les arbres ont puisé dans les entrailles de la terre. Les cours d'écoles retentiraient des cris joyeux d'enfants sains de corps et d'esprit, empreints de la sagesse acquise au contact de la nature. L'indifférence et le repli sur soi seraient remplacés par la solidarité, l'entraide et la convivialité. Les télévisions, qui comme il est bien connu sont avant tout des écrans, reposeraient, muettes, pendant que dans chaque village des soirées seraient organisées avec des animations telles que films documentaires, conférences, débats, ateliers, contes... Et nul besoin de conférenciers savants (ils sont cependant les bienvenus). En fait chacun possède un savoir qu'il peut transmettre aux autres et c'est un devoir que de le transmettre. C'est une longue chaîne qui vient du fond des âges où celui qui reçoit un enseignement doit en faire bon usage et le faire partager.

En fait, il y a à chaque instant des gens qui, matériellement ou spirituellement recherchent vainement ce que certains parmi ceux qu'ils croisent tous les jours sur le même trottoir, parmi leurs voisins de palier, leurs collègues de travail... possèdent. Et c'est ainsi que continuellement se perdent d'innombrables opportunités d'améliorer la vie des uns et des autres. Il suffit souvent d'un peu moins d'indifférence, d'un peu plus de communication, d'information pour que tout aille mieux.

Et c'est justement là que le "Chardon" pourrait s'avérer comme l'outil de ces nouvelles relations qui restent à tisser au sein de la vallée. Un outil au service de tous qui vibre avec l'âme de la vallée. Pas un "06" modèle réduit.

En ce qui concerne l'information, l'expression, il serait souhaitable que tout un chacun puisse y exprimer son opinion. Que lorsque l'on traite d'un sujet un tant soit peu conflictuel, chaque partie ait la possibilité de présenter sa vision des choses et qu'ainsi le lecteur ne soit pas enclin à prendre partie pour telle ou telle cause mais qu'il se sente libre, après avoir été informé, de se faire sa propre opinion. En fait il n'est pas de conflit dans les relations humaines où tous les torts ou toutes les responsabilités soient du même côté.

Les paroles s'envolent et les écrits restent...souvent lettres mortes! Aussi je vous invite à me faire part de vos suggestions, dispositions à participer à l'animation culturelle de la vallée pour que dans les meilleurs délais on puisse mettre au point un programme d'activité.

Il est un proverbe qui dit: "**Le sage , c'est celui qui apprend même des ignorants**". J'en conclus que tout ignorant que l'on soit, on détient toujours une parcelle de savoir que même le plus savant ignore. Alors ne faisons pas de complexes, nous sommes tous capables de faire partager aux autres une part de notre expérience, de notre vécu, de notre science ou de notre ignorance, de nos rêves peut-être...

Philippe CHAVIGNON

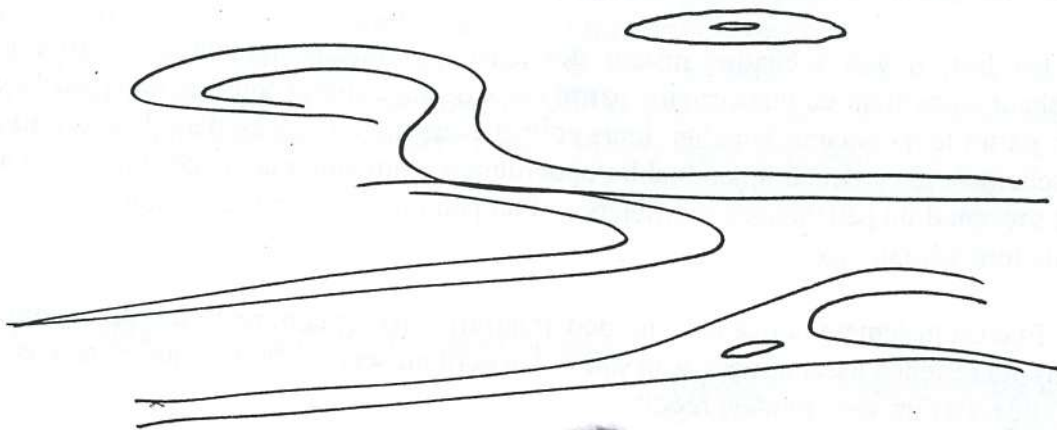
Souhaiteriez-vous animer une soirée dans votre village? OUI NON

Sur quel thème?

Seriez-vous disposé(e) à vous déplacer dans un autre village de la vallée? OUI NON

Merci de nous faire part de toutes vos suggestions.

À retourner à : Philippe CHAVIGNON, M.F. du PLAN, 06470 GUILLAUMES



PROJET SUPER PHENIX PLUS

Une esquisse très brève pour des régions en régression et à l'abandon comme ici et pour une jeunesse qui a besoin de soutien

Mettre à disposition une grande maison comme foyer et accueil pour huit à dix personnes (jeunes R.Mistes, jeunes chômeurs, étudiants en fin d'études, sans perspectives d'emploi, etc.), guidés par une personne qualifiée.

Fonctionnement interne :

roulement de service de cuisine (premier apprentissage), salle de création: peinture, travaux artisanaux de toutes imaginations, bibliothèque, ordinateur, etc.

Les jeunes qui profitent du centre d'accueil doivent effectuer des travaux externes. Entretien du paysage, par exemple débroussaillage, petit bûcheronnage pour du bois de chauffage avec mise en vente dans les communes.

En cas de demande:

Aides particulières chez les artisans (confrontation avec des métiers), chez les agriculteurs, chez les personnes âgées préparation de bois de chauffage etc., chez les restaurateurs. Les jeunes devront profiter d'un petit salaire.

Achat des fermes abandonnées. Rebâtir ou remettre en état, aménager avec un mini-gîte. Créer le lien avec les petites entreprises et artisans

locaux. Mettre à disposition de jeunes qui ont la volonté, l'esprit, et l'envie d'y vivre. En contrepartie, ils débroussaillent, réactivent la terre, entretiennent dans la mesure du possible la forêt. Ainsi ils revalorisent et réactivent le paysage.

L'outillage devrait être fourni par l'industrie, l'électricité, jusqu'à un certain plafond, fournie gratuitement par E.D.F.

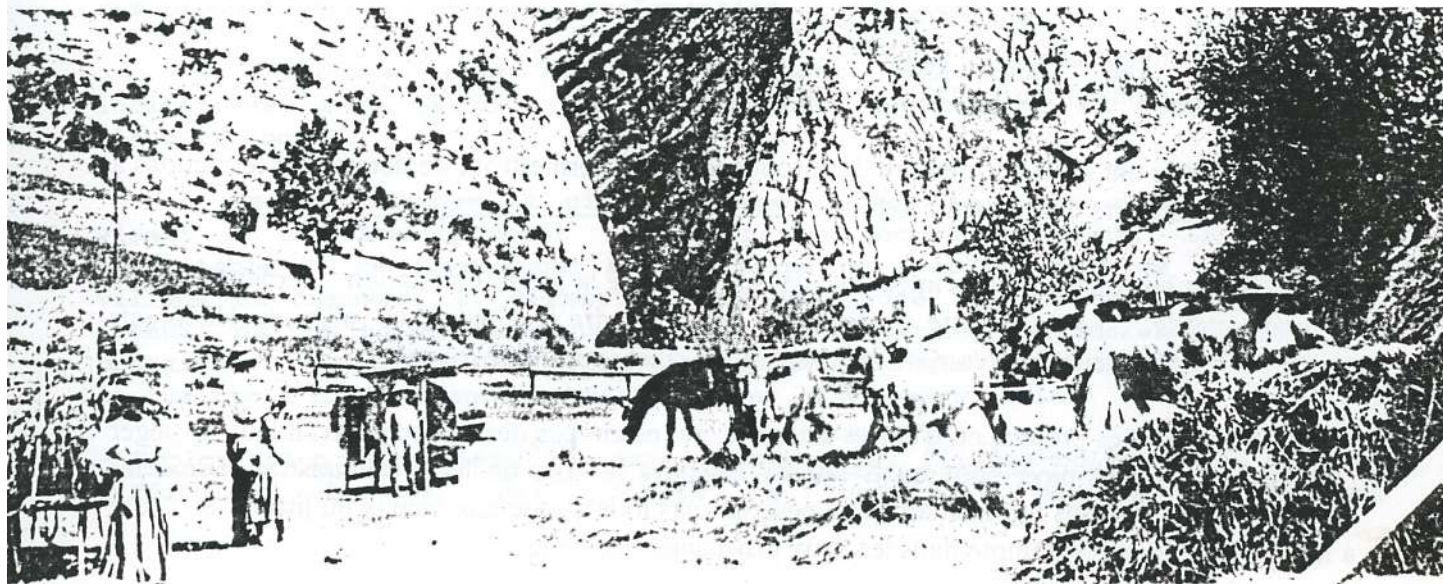
Ils devront profiter d'un petit salaire. Tout cela dans un roulement flexible et individuel et, bien sûr, sous surveillance de personnes qualifiées. L'état reste propriétaire.

J'entends dire : "ce n'est pas rentable!"

Et alors!

Le fameux projet Super Phénix (30 milliards de francs) est aujourd'hui et sans doute pour toujours à l'arrêt. L'entretien des 500 têtes nucléaires françaises coûtent 15 milliards de francs nouveaux par an... Tandis qu'avec ce projet - illusoire et utopiste - je le sais bien, il y aurait peut-être quelques heureux. Et puis c'est vital et constructif, et cela pourrait même être durable.

Alfred TARDY



LA METROPOLE AZUREENNE

INTERVENTION DE PHILIPPE CHAVIGNON
EN SOUS-COMMISSION "ECONOMIE RURALE ET MONTAGNARDE"

le 3 DÉCEMBRE 1996

LA VALLEE DU HAUT-VAR: UN POTENTIEL A VALORISER

I. SITUATION ACTUELLE

II. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

III. LES OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT

IV. LES CONDITIONS POUR CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

I. - SITUATION ACTUELLE.

Les activités agricoles traditionnelles ont presque totalement disparu. Les seules exploitations encore présentes sont, pour leur majorité, d'installation plus récente (70-80) et orientées vers l'agro-tourisme (fermes-auberges, gîte d'étape...) L'élevage ovin est de plus en plus le fait de transhumants venant d'autres départements qui apportent donc peu à l'économie et au tissu social de la vallée.

II. - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Au vu des expériences, dont la survie dans des conditions difficiles atteste de la viabilité, il serait possible de multiplier les créations d'activités dans différentes communes de la vallée. Outre une meilleure occupation de l'espace disponible, on maintiendrait une ouverture du paysage en contenant la dynamique d'expansion de la forêt.

Citons sans être exhaustif:

- L'élevage bovin qui pourrait permettre l'installation de plusieurs exploitants dans la vallée. Celui-ci, outre l'entretien des anciens prés de fauche, contribuerait à la vie locale par un apport de population, la vente de produits fermiers, et se substituerait avantageusement, lorsque cela est possible, à l'élevage ovin. L'impact du pâturage des bovins sur le milieu naturel est moins dommageable que celui des ovins (faune sauvage, érosion...) et sa cohabitation avec le loup moins conflictuelle.

- L'élevage caprin a disparu de la haute vallée du Var et il y a sans aucun doute place dans la vallée pour au moins un exploitant dont la vente des produits serait écoulée localement en grande partie.

- L'élevage ovin serait utilement réorienté, par des primes incitatives, vers de plus petits troupeaux appartenant et gardés par des éleveurs locaux.

- Ferme-auberges et gîtes d'étape : dans le cadre d'un aménagement visant à un développement bien réparti géographiquement, il serait souhaitable de se fixer pour but au moins un établissement de ce type par village ou hameau. Ils permettent une meilleure valorisation des produits locaux, qu'ils soient maisons ou ceux d'exploitants agricoles voisins, et contribuent à attirer une clientèle touristique qui vient spécialement pour la qualité d'une ambiance terroir dans un site remarquable.

- Exploitation forestière, scierie, menuiserie, filière-bois...: de part la difficulté d'accès des forêts à vocation de production et

l'éloignement des sites de transformation, l'exploitation forestière reste marginale. Des aides atténuant les surcoûts d'exploitation permettrait de mobiliser un important potentiel forestier qui est à ce jour inexploité.

L'installation d'une scierie dans la vallée dynamiserait l'exploitation forestière et la filière-bois. (Plusieurs menuiseries actives à fournir bois de charpente, utilisation des déchets dans des unités de chauffage collectif...) Dans des conditions similaires de difficultés d'exploitation et d'éloignement des bassins de population..., sur le canton de Colmars les Alpes, existe une scierie qui emploie une dizaine de personnes.

La formation de bûcherons locaux, éventuellement combinée avec de l'exploitation en régie leur assurant un emploi de proximité, jouerait un rôle de fixation de population. L'exploitation forestière actuelle n'apporte aucun dynamisme démographique à la vallée.

- L'apiculture : a connu à peu près la même évolution que l'élevage ovin. Les petites exploitations apicoles ont disparu au profit de la transhumance en provenance du littoral. Il existe dans les Alpes Maritimes un potentiel inexploité malgré des conditions favorables : proximité des zones littorales à climat clément pour l'hivernage avec les différents étages végétaux allant jusqu'à la flore alpine favorables à la transhumance estivale, flore essentiellement sauvage hors littoral et éloignée des zones polluantes qui permet la production de miels variés et de qualité. Un développement de petites exploitations adaptées aux possibilités d'écoulement par vente directe jouerait un rôle non négligeable dans le cadre de la pluriactivité. Il est bon de souligner ici le rôle important des abeilles dans la pérennité et la variété de la flore sauvage qui mériterait d'être primé au même titre que l'entretien des surfaces pâturées d'altitude ainsi que son rôle dans l'amélioration des rendements de la production fruitière.

- production fruitière : envisager la rénovation des vergers pour la production de jus de fruits naturels de pommes et poires ou de cidre

III. - LES OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT

Ils se résument essentiellement en des surcoûts dus à la situation géographique (éloignement des bassins de consommation), topographique (relief), climatique et en des difficultés liées à l'absence ou l'éloignement des services sociaux au sens large (éducation, formation, santé, logements sociaux, transport en commun, animation culturelle et sportive...)

Ces handicaps s'appliquent à toutes les activités. Citons à titre d'exemple le transport pour le ramassage du lait qui s'élève à 30 centimes par litre pour un coût moyen national de l'ordre de 10 centimes par litre.

A cela peuvent s'ajouter des réglementations nationales ou européennes qui sanctionnent le développement local : quotats laitiers qui empêchent le développement ou la création de nouvelles activités, réglementation de la vente de lait cru qui assurait un débouché local avec les classes vertes, centres de vacances...

IV - LES CONDITIONS POUR CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Avant de prendre des mesures incitatives par domaine d'activité, il faut d'abord créer les conditions qui favorisent l'installation de familles dans la vallée.

- La création d'un collège avec internat à Guillaumes serait le point de départ d'une nouvelle dynamique. L'attrait des parents pour donner à leurs enfants une éducation plus saine, loin des dangers du milieu urbain littoral est certain et ne pourra aller qu'en s'accroissant (il y a deux collèges avec internat dans la vallée de la Tinnée). Les enseignants apporteront un potentiel de consommation et d'animation tandis que les parents d'élèves

apprécieraient la fin des navettes depuis des villages haut-perchés jusqu'à Annot ou Puget-Thénières. L'organisation d'un ramassage scolaire n'en serait pas moins indispensable.

Cet établissement équipé d'un chauffage au bois absorberait les déchets de la filière-bois.

- Une organisation plus rationnelle des transports en commun : éviter la concurrence car-train entre Pont de Gueydan et Nice pour redévelopper le trafic des cars dans la vallée. Plusieurs navettes quotidiennes desservant toute la haute vallée avec des correspondances avec le train à Pont de Gueydan faciliterait la vie des valléens et la venue des touristes à partir de Nice ou Digne.

En ce qui concerne les aides aux activités agricoles, il serait préférable de privilégier les aides à l'installation plutôt que les aides au fonctionnement afin de préserver une notion de rentabilité des exploitations indispensable pour leur pérennisation à long terme.

Dans les créations d'activités envisagées certaines ne peuvent être viables que dans le cadre de la pluriactivité. (bûcheronnage, agro-tourisme, apiculture, horticulture, trufficulture...)

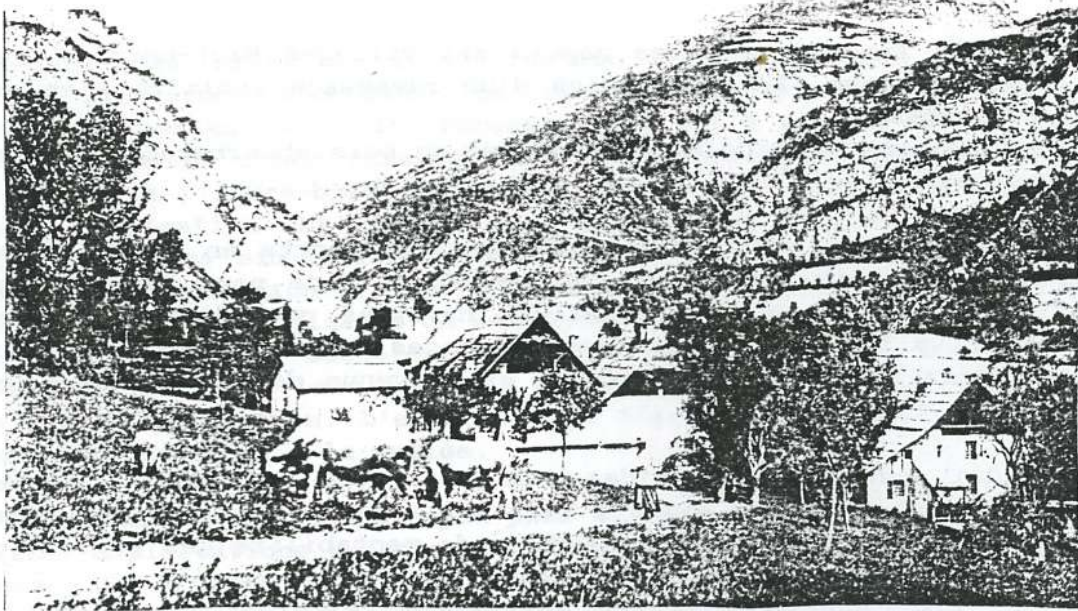
La station de ski de Valberg pourrait dans ce cadre contribuer efficacement à compléter l'emploi pour les créations d'activités à vocation estivale.

Le Parc National du Mercantour devrait également intervenir en soutenant l'essor économique dans la zone périphérique.

La mise en place de cette dynamique de renaissance de l'économie rurale et de montagne doit être conçue dans son ensemble, chaque élément contribuant à conforter la viabilité des autres.

Elle est sans doute transposable, avec quelques adaptations, aux autres vallées montagnardes des Alpes Maritimes.

Enfin, en tant que représentant du service de Restauration des Terrains en Montagne dans la vallée, bien que celui-ci ne puisse que marginalement jouer un rôle d'acteur économique, il m'appartient de faire remarquer que, grâce à l'activité de reboisement et de correction torrentielle de nos prédécesseurs depuis plus d'un siècle, la vallée du Haut Var a échappé à un destin qui la menait vers la désertification et des catastrophes naturelles qui auraient réduit à néant toutes perspectives de développement. Souhaitons que comme dans le livre de Jean Giono "L'homme qui plantait des arbres", cette œuvre de reforestation soit le prélude au retour de la vie et de la joie de vivre.



Les CLOTS de St.MARTIN D'ENTRAUNES

PIGEZ-VOUS UN ALPAGISTE PIGISTE ?

Nous avons décidé de suspendre momentanément nos articles relatifs au Parc National du Mercantour. Il ne fallait pas que cela devienne une fixation !

Malheureusement, l'actualité de ce début d'année a modifié notre choix rédactionnel.

En effet le 25 février 1997 a eu lieu à Nice la consultation de l'Office National des Forêts en vue de concéder à l'amiable les pâturages situés sur les terrains domaniaux des Alpes Maritimes.

Cela concernait pour le Haut Var, six lots pouvant être soumissionnés par les éleveurs candidats.

Pour la première fois figurait dans les "conditions techniques particulières" la phrase suivante : "Le Parc National du Mercantour envisage l'étude d'un principe général d'exploitation d'alpage". Dans le cas où un tel projet serait réalisé, le soumissionnaire sera associé à sa définition.

Cette "définition" pratiquée déjà dans le massif des Sanguinières depuis quelques années (voir cahier des charges ci-après) a rendu ce magnifique pâturage inexploitable pour un éleveur privé.

Le Domaine du Merle, précédent soumissionnaire, ne supportant plus les contraintes nouvelles s'est retiré. Le prix élevé de la location établi par l'O.N.F. est aussi une des raisons de cet abandon.

L'Ecole du Merle a pourtant plus de moyens de garde des troupeaux qu'un simple berger travaillant dans le libéral.

Alertés par cet exemple de pâturage soumis aux diktats du Parc National du Mercantour, les éleveurs, aidés par les

syndicats agricoles et la Chambre d'Agriculture, ont refusé de signer cette nouvelle clause.

L'Office National des Forêts, sensible à nos inquiétudes, a été favorable à notre démarche. Par contre, il aurait réduit la durée du bail de six ans à trois ans. Cette décision a été prise sans doute pour faire plaisir au Parc National du Mercantour qui préfère nous maintenir dans la précarité pour conserver une meilleure maîtrise de la montagne dont il estime être le dignitaire.

Dans une société suffoquant sous la réglementation, un des rares plaisirs et avantages du berger est la liberté que lui procure son travail.

L'observation et le bon sens paysan ne doivent pas être substitués par des directives de cabinet d'étude. Un ordinateur ne peut pas assimiler les multiples facteurs relatifs au comportement du berger, du troupeau, du climat différent d'une année à l'autre, de la végétation, etc.

Un autre point important est le manque de considération de notre profession dans notre département.

Nous paraissions aux yeux de nos collègues des autres régions pastorales comme le tiers monde quant aux conditions de travail sur les estives.

Prions qu'à force d'avalier des prions issus des bêtes en stabulation, nos décideurs encouragent nos animaux à paître en toute tranquillité sous les cimes d'azur.

Daniel FERRAND

FORET DOMANIALE DES SOUCES DU VAR

1 - DÉSIGNATION DU LOT

COL DES CHAMPS - SANGUINIÈRE - ROCHE TROUÉE

Territoires communaux
Cantons
Parcelles forestières
Parcelles cadastrales

ENTRAUNES ET ST-MARTIN d'ENTRAUNES
SANGUINIÈRES - COL DES CHAMPS - ROCHE TROUÉE
la et lb, 4, 5, 6, V

COMMUNE D'ENTRAUNES :

- Section A : 15- 16- 17- 18- 19- 20- 39
- Section B : 241
- Section F : 436 - 437 - 438 - 439 - 440

COMMUNE DE ST MARTIN D'ENTRAUNES :

- Section F : 202 - 203 - 204

Limites

NORD : périmètre domanial

OUEST : Crête de la Gypièrre et périmètre domanial

SUD : Périmètre domanial

EST : Périmètre domanial

Surface du lot

: 684 ha

Voies d'accès

: D 2202 et D 78

Description des bâtiments

: Cabane pastorale de SANGUINIÈRE

Plan de l'unité pastorale au 1/25000 (ci-contre)

2 - DURÉE DE LA CONCESSION : six ans (1997 / 2002)

Période d'utilisation de la concession :

Début : entre le 1er et le 10 Juillet.

Fin : entre le 1er et le 10 Octobre.

3 - AGENT FORESTIER RESPONSABLE DU LOT :

Chef de Triage à GUILLAUMES (M. COMENGRE) Téléphone : 04 93 05 50 15

4 - CONDITIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Nombre et espèces d'animaux admis au pâturage

- au Col des Champs : 160 ovins

- à Sanguinière-Roche Trouée : 1000 ovins + 22 bovins

à l'exclusion des taureaux et taurillons.

Le Concessionnaire devra respecter les modalités d'une expérience de pâturage dirigé menée par le Parc National du Mercantour.

Les bovins seront cantonnés au PLAN DE SANGUINIÈRES. Ils ne devront pâturer ni le vallon de la ROCHE TROUÉE, ni le vallon de SANGUINIÈRES, au-delà de la passerelle du sentier du COL DE SANGUINIÈRES

Le concessionnaire devra favoriser le dénombrement des troupeaux lorsque le service forestier le jugera utile.

Les animaux trouvés en surnombre seront considérés comme étant en délit de pâturage. Le service forestier se réserve la faculté de réduire le nombre de bêtes et la durée du parcours si l'état des pâturages l'exige. Dans ce cas, une nouvelle redevance sera fixée pour tenir compte de cette réduction.

Déroulement et suivi de l'opération :

Le concessionnaire devra respecter le calendrier ci-dessous qui ne pourra être modifié sans accord préalable de l'Office National des Forêts. Toute modification devra faire l'objet d'une autorisation écrite.

Jusqu'au 26/7 :

Naudaie

27/7 au 31/7 :

Mélézin (partie)

1/8 au 8/8 :

Gorgias

9/8 au 15/8 :

Carteiret

16/8 au 19/8 :

Côte de l'Ane

20/8 au 26/8 :

Mélézin (partie)

27/8 au 1/9 :

Boucharde

2/9 au 4/9 :	Eschillon
5/9 au 9/9 :	Travers Sanguinière
10/9 au 19/9 :	Sanguinière Haute
20/9 au 30/9 :	Mélézin (partie)
1/10 à la fin :	Repose.

Le plan de gestion détaillé sera fourni par le PARC NATIONAL DU MERCANTOUR. Un journal de pâturage devra être tenu par le concessionnaire.

Equipements :

Le concessionnaire sera tenu d'entretenir 4 parcs déjà en place. (Plan de Sanguinière, Col de Sanguinière, Roche Trouée) utilisés pour le bon déroulement du parcours selon le calendrier.

Les piquets utilisés pour l'entretien du parc devront être en bois et d'un diamètre minimum de 7 cm à leur extrémité haute. D'une manière générale, les réalisations de toutes natures utilisées pour l'activité pastorale estivale devront être conçues de façon à n'engendrer aucun danger pour les autres usagers de la forêt domaniale, notamment pour les skieurs en hiver.

Modalités de marquage des animaux : peinture pour les ovins, bagues à l'oreille pour les bovins, pour les équidés. Les locaux à usage d'habitation sont interdits aux animaux. Les chiens de berger seront toutefois tolérés.

Le concessionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité en cas de tarissement de l'eau.

Pour des besoins en bois de chauffage, le concessionnaire n'est autorisé qu'à ramasser le bois mort gisant.

Toute intervention inhabituelle sur le pâturage ou dans les locaux devra faire l'objet d'une autorisation écrite de l'Office National des Forêts.

Toute infraction aux clauses techniques, non sanctionnée par le Code Forestier, fera l'objet d'une clause pénale civile de 1 000 F par unité d'infraction.

5 - CLAUSES D'EXÉCUTION D'OFFICE :

L'Office National des Forêts pourra, après mise en demeure infructueuse, exécuter ou faire exécuter d'office, aux frais du concessionnaire, les travaux de rétablissement des lieux dans leur état initial, dès la constatation du fauchage, du labourage ou de la mise en culture sans autorisation des surfaces concédées, ou en cas d'implantation sans autorisation de barrières, clôtures, parcs fixes ou mobiles, ou de toute installation.

6 - RÉSILIATION :

Outre la résiliation pour non-respect des clauses du contrat après mise en demeure, la concession peut être dénoncée à l'expiration de chaque saison pastorale, avant le 1er Octobre, par le concédant en cas de nécessité justifiée par la conservation des terrains (Art. R 137-1 du dernier alinéa du Code Forestier).



Route de la Casolle. - Sentier d'ESTEING et les Aiguilles de Pelens.

AUBERGE "LES AIGUILLES", SUITE ET... FIN!

Cela fait maintenant bientôt quatre ans que nous sommes venus nous établir à Saint Martin d'Entraunes. Nous avons pris la gérance de l'Auberge Communale des Aiguilles et beaucoup d'entre vous nous connaissent. Nous nous sommes, je crois, assez bien intégrés à la population et à la vie dans ce Haut Var que nous chérissons tant aujourd'hui.

D'aucuns ont laissé courir le bruit que nous souhaitions nous en aller. Afin qu'il n'y ai aucun malentendu, et pour information, notre contrat de gérance a été dénoncé de manière unilatérale par le Maire de Saint Martin d'Entraunes, ce qui n'est pas la même chose!

A l'heure où les élus de petites communes, voulant lutter contre la désertification des campagnes, usent de mille astuces pour retenir ou attirer des foyers dans leurs villages, les élus Saint Martinois mettent littéralement à la rue un couple et deux enfants. Pourquoi ?

Aucune raison n'est invoquée! Nous avons reçu une lettre dénonçant le contrat, par voie d'huissier s'il vous plaît, au cas où nous aurions feint de l'ignorer! Mais il y a bientôt un an de cela, Monsieur le Maire nous avait déjà signifié qu'il ne souhaitait pas renouveler le contrat. A l'époque il invoquait deux raisons auxquelles nous avons répondu par courrier.

La première de ces deux raisons invoquait un retard dans le règlement de nos loyers. Il faut savoir que notre contrat nous impose de payer six mois d'avance. Déjà très difficile de gérer au niveau trésorerie en temps normal, il faut se souvenir des crues exceptionnelles du Var en novembre 1994, laissant les routes, les ponts et les paysages massacrés. Nous sommes restés sans clientèle durant des mois. Saint Martin, déclaré "zone sinistrée", nous avons put obtenir de tous les pouvoirs publics, des banques et de la Trésorerie, des délais de paiement pour toutes nos charges. Il nous était impossible alors de payer six mois d'avance de loyer. La Trésorerie nous a accordé un règlement mensuel. Monsieur le Maire a estimé préférable, puisque nous ne remplissions pas les modalités du contrat, de nous mettre DEHORS. Mais s'y étant pris trop tard par rapport au délai de préavis, il dut remettre son projet à cette année, dans les temps cette fois, mais sans aucun argument puisque nous sommes aujourd'hui à jour de nos paiements.

La deuxième raison invoquée était que nous fermions sans en aviser Monsieur le Maire. Etant gérants libres et non pas appointés par la mairie, rien ne nous oblige à le faire. Nous pourrions nous arrêter là mais pour information, nous sommes dans un cul de sac huit mois par an, la route du col étant fermée. Malgré cela, durant cinq mois de l'année, nous sommes ouverts sept jours sur sept, de douze à quinze heures par jour. Le reste de l'année, nous avons deux jours de fermeture par semaine et quelques jours pris ici et là représentant environ une trentaine de jours par an. Nous vous laissons faire les comptes. Monsieur le Maire semble oublier que cette auberge est notre gagne pain et que nous n'avons aucun intérêt à fermer lorsque nous avons des réservations ou lorsque nous sommes supposés pouvoir travailler. Mais pour y avoir vécu près de quatre années, nous savons qu'ici, hormis les mois de juillet et août, il n'y a aucun passage. En dehors de ces deux mois, ceux qui montent manger ou dormir à l'auberge ont dans quatre-vingt dix-neuf pour cent des cas, la bonne idée de téléphoner avant! Les seuls à ne pas le faire sont sans doute les responsables de l'association S & A qui organisent une fois par an une manifestation sportive à Saint Martin susceptible de drainer du monde sans en aviser les hôteliers!

Alors, nous posons la question à Monsieur le Maire. Quelles sont les véritables raisons qui le poussent à prendre cette décision. Nous avons appris que le fond avait été mis en vente sans même que nous en ayons été informés, ne serait-ce que par correction. Est-ce pour cette raison ? Mais alors pourquoi ne pas nous en avertir ? Pourquoi laisser croire aux gens que si nous voulions, nous pouvions nous porter acquéreur au même titre que n'importe qui, alors que c'est tout à fait par hasard que nous avons appris cette vente. Les élus qui cautionnent cette décision sont-ils bien sûr que cette auberge, payée au demeurant avec des fonds publics, et qui va être réparée pour presque 1 million de francs (toujours le denier public), une fois passée dans le domaine privé, restera ouverte ? Quelles garanties ont-ils prises pour cela? Autant de questions qui restent sans réponses pour les électeurs et les contribuables, les conseils municipaux concernant ces problèmes se passant à huit clos!

La démocratie ne s'use que si l'on ne s'en sert pas, et il ne faut surtout pas l'user!!

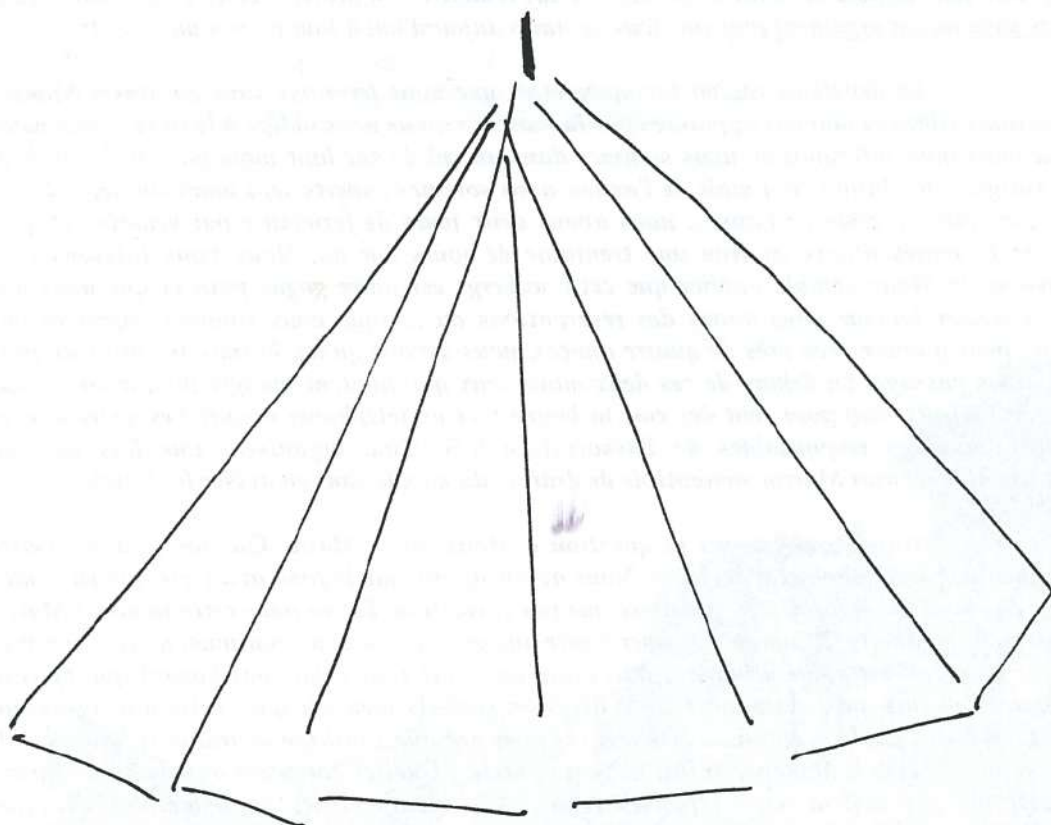
Cécile DEHAIS

Maxime BUGGIN

Il y a un temps on fêta le débarquement de Christophe Colomb aux Amériques! Toujours, laissant ces peuples dans l'injustice que l'on sait, "NITASSINAN" (traduction: notre terre), représente pour ces nations amérindiennes, le droit d'exister et de se battre pour conserver et consolider leur culture qui en a prit un sacré coup. Evoluant avec la société actuelle, prédatrice par excellence, mondialiste, dévorant tout ce qui est plus petit qu'elle, ils se battent et se battront encore et encore pour faire valoir leurs droits, rongés sarcastiquement par l'hypocrisie et le mensonge de certains politiciens sans vergogne.

Cela n'est pas sans nous rappeler nos propres conditions. Comme dit LAME DEER, chef spirituel des Sioux Lakotas: " Est indien non pas celui qui est rouge, noir, jaune ou blanc de peau, mais celui qui suit la voie blanche, celle de l'esprit, faite de paix et de tolérance et de compassion, mais aussi de colère, d'humour et d'amour. Ainsi, l'amérindien est un indien vivant et il eu mieux valu fêter 500 ans de résistance des peuples natifs de l'île de la tortue.

Patrick DESFURNOS



Autonomie ou Souveraineté?

Bien avant que n'arrivent les conquérants casqués
Chargés d'accomplir la volonté des prêtres et des monarques,
Des civilisations prospéraient entre ces rives
Vivant selon les rythmes de la terre,
Honorant le soleil, la lune et les étoiles,
Purifiées et choyées par les vents et la pluie;
Il marchaient librement au sein des vallées et des plaines
Traversaient les montagnes de granit,
Les rivages verts et luxuriants;
La naissance de la démocratie
Eut lieu dans les clairières du Nord
Enracinant la paix aux quatre directions;
Cette bataille pourrait bien s'achever
et la prospérité régner sur tous
comme un don sacré du Créateur à ses enfants affectueux.

Nos ancêtres faisaient corps avec la terre
Et marchaient en communion avec les esprits,
Nous devons non seulement chanter leurs prières
Mais parvenir à les comprendre et les honorer,
Ils connaissaient les secrets de nos mystères
Nous avons besoin de n'être pas mystifiés-
Et bien plus encore d'atteindre et d'empoigner-
L'intangible, révélé, par lui-même,
Parlant de la sagesse des Grands-Pères-
La vérité réside au sein des pierres,
Au coeur de la terre,
La paix et le bien-être émanent du feu
Et nous enlacent comme les bras de notre mère,
Les esprits des ancêtres chuchotent dans les vents
Et l'eau est une source et une médecine
Qui nous offre la vie et la santé.

Ces enseignements sont partout autour de nous
Ils inspirent notre conception de la paix
Élargissent les limites de la liberté
Posent les conditions de la maîtrise de soi;
Au sein du consensus reliant toutes choses,
Nous gérons nos affaires.
Il y avait de l'ordre sans juge et sans police.
Nos mutilés, veufs et ancêtres,
Ne souffrirent pas de la faim et du froid
Pas plus que nos enfants du manque de soins.
Un savoir appliqué et la sagesse étaient d'usage,
Et la vérité avait une valeur en soi.

*SACHEM, mot iroquois:

Vieillard, ancêtre conseiller ou chef de village.

Depuis l'âge des dinosaures
Notre peuple parcourt cette terre sacrée
Il a connaissance de sa complexité-
Comment les parties affectent le tout;
Les villages reflètent le cercle de la vie
Chanter et danser se faisait au rythme des saisons
Des animaux caractéristiques
Devenaient des totems de clans
Et les plantes nous donnaient leur pouvoir de guérison;
Équilibre, harmonie, respect, dons,
Devinrent les principes qui nous animèrent,
Force, honneur et attention
Étaient les qualités de nos sachems*,
Tout le monde vivait en coopération
Personne ne cherchait à dépasser l'autre,
Les guerres étaient brèves et décisives
La paix était le seul espoir incessant.

L'autonomie et l'autodétermination
Ne sont pas des privilèges que nous essayons d'obtenir.
Ils nous sont acquis par le Wampum à Deux Rangs
Et par les traités entre nos Nations;
La souveraineté est notre droit inhérent
Donné solennellement par le Grand-Père
Ratifié par Proclamation Royale
et le "British North America Act".
Le Parlement ne peut abolir ces chartes
Sans une déclaration de guerre
C'est seulement la compréhension que nous recherchons,
La reconnaissance de notre privilège à être une nation
A gouverner et définir notre présent
Construire l'avenir de notre peuple
Contrôler l'exploitation de nos ressources avant de les perdre,
Prendre la responsabilité de nos propres destins;
Nous devons être inclus dans le processus
De formulation de l'histoire du pays
Car le sang et les os de nos ancêtres
Sont enterrés sous nos cités, sous nos villes,
Leurs esprits revendiquent l'honneur et le respect
Qui leur a été refusés pendant des siècles.

Autonomie ou souveraineté ?

Ce sont les deux faces d'une même pierre
Nous sommes familiers de la souveraineté,
même si elle est usée
L'autonomie est simplement le versant lavé, encore humide,
D'un principe que nous avons déjà mis en oeuvre.

de Tona Mason

UN QUOI?

UN CLONÉ...

UNE BREBIS CLONÉE...

OUI

BON... BEN... J'SAIS PAS MOI.

QU'EST CE QUE C'EST...

QUOI? UN BOUC PALESTINIEN

QUI DONNE DU LAIT?

UN MOUTON AVEC

UNE PATTE SUR LA TÊTE

BON BEN J'SAIS PAS MOI...

UNE FEMME TRONC

UN CONE UNE CONNE UNE ICONE

UNE KHONNERIE

GEORGES ROPERS

MONOPOLY A SAINT MARTIN D'ENTRAUNES

Au cours d'un conseil animé (comme d'habitude) où la population était aimablement convié à ne pas assister, Monsieur le Maire prit la parole et... la garda (comme d'habitude).

Le débat auquel il participa ainsi que... lui-même, aboutit à ceci :

- La rue de La Paix... euh!... pardon!
- L'Auberge "Les Aiguilles" sera mise en vente.
- Le Prieuré ... aussi...

L'hôtel des étrangers sera acheté.

Ainsi en l'espace de deux heures, un Conseil Municipal, composé de deux habitants permanents (dont un actif) et de six intermittents de la résidence, décida de l'avenir des établissements touristiques communaux...

Avec des élus ayant une telle vision prospective ... l'avenir de SAINT MARTIN est assuré... c'est sûr!!

Jean-Marc BLANGY

Au Chardon

Sur les bords du Var a la fonte des neiges l'été sous un soleil rare a fini par fleurir

Le chardon nouveau est né d'une idée il a germé dans un cerveau ! et c'est une main à charrue qui l'a semé et ce sont des mains à plumes qui lui donne du volume.

Bref le chardon c'est un vilain petit canard déchaîné qui essaye ses petites ailes au dessus de la vallée

A vue d'œil on dirait une corneille qui porte le deuil d'une humble contrée où jadis le seigle, le blé ondulaient sous le vent marin, le mistral.

Et le petit canard de se dire dans un râle "que reste - il de ces labours?!"

Que reste - il de ces prairies?

Mais où sont les vaches d'antan? Mais où sont les bergers qui jouaient à l'amour?

Quand ils descendaient du col des champs rassasiés de solitude et de pain noir

de piquette et de lard rance. Une voix me dit que nombreux sont morts pour la France

Morts au champ d'honneur dans les tranchées de l'horreur, seuls encore avec dans le cœur

des souvenirs d'orages violents. Ils ont fermé les yeux sur la belle image de leur fiancée

ou de leur maman allez savoir.

Juger jauger l'histoire au carbone quatorze! C'est tout vu c'est tout noir ici et là

Cependant l'on voit encore quelques belles grosses vaches. Elles se font rares à ce qu'il paraît

De plus en plus rare. Elles seraient 1500 réparties sur environ 100 exploitations actives restantes

dans le département des Alpes Maritimes qui mesure 395500 hectares et où vivent quelques 980703

habitants. Ca fait à peu près si j'arrondis une vache pour 666 habitants. C'est quasi diabolique...

Alors on dit, j'entends dire que les gens vont changer leurs habitudes alimentaires... Hum admettons

Ils vont devenir végétariens Ouai! Et y vont boire quoi les bébés et y vont pousser avec quoi les légumes, avec quel engrais?

En 1965 j'ai étudié sur les banes de l'école laïque le programme du certificat d'étude primaire.

On étudiait la poule, le cheval, la vache et l'agriculture en général. Il était question d'assolement, de fumure,

de jachère (terre au repos) et de polyculture, d'engrais verts etc. Pendant ce temps que je me farçais le crâne

avec ça, il y avait des ingénieurs agronomes qui s'ingéniaient à rendre tout ça caduque, inutile, dépassé, révolu.

Alors on vit apparaître d'étranges machines dans nos campagnes

(en Bretagne)

de ces énormes moissonneuses batteuses qui prenaient toute la largeur de la route nationale !

Aussi les champs devinrent trop petits. Alors on entendit le bruit des tronçonneuses, puis celui des bulldozers.

On coupa les pommiers on rasa les talus on remembra à tour de bras, ce qui causa bien des pleurs des heurts et

des malheurs. Il y eut des plaidoiries il y eu des bagarres il y eu des pendus des noyés, on entendit des coups

de fusil claquer ceux qui ne moururent pas s'en aller s'enchaîner chez Citroën. Les petits fermiers disparurent

au profit des gros qui devinrent plus gros, et ils commencèrent d'empoisonner la terre et l'eau. Mais quoi il

fallait du rendement, en moins de vingt ans ils ont tout saccagé tout pourri. Et puis il y eut de la surproduction,

alors on déchargea des tonnes et des tonnes de patates sur les nationales, bien sûr on prenait soin de les

arroser avec du gasoil pour que personne n'en profite sinon ça n'eut pas été rentable. Alors on indemnisa on

subventionna

O labourage!

O pâturage!

Ablation ! Ablation !

Alors l'Euro est arrivé finies les croix de bois?

Tous à vos marques

Prêts partez où?

Je ne sais...

Autrefois, on parlait de la vieille Europe avec son art, sa musique, ses philosophes, ses écrivains, ses chercheurs, ses artisans, ses paysans, sa population, ses traditions et ses racines et sa culture.

Aujourd'hui, quand j'entends parler de l'Europe, cette nouvelle Europe, je ne pense qu'aux normes, aux normes et encore aux normes!! Les normes européennes. Le conformisme, l'uniformisme imposé par une bureaucratie envahissante.

Ces normes qui ont déjà fait disparaître des milliers de petits abattoirs et, bientôt, des milliers de petites fromageries, entraînant la disparition des produits locaux.

Ces normes qui font aussi disparaître les couleurs du pays ou de la région; des images de vie rurale, des fois typiques, quelquefois étonnantes et merveilleuses, mais toujours attirantes et curieuses. Ainsi disparaissent aussi ces "types", ces originaux, ces individus, ces caractères, ces coloris des personnages qui marchent encore sur cette terre, et qui font rêver le monde. Une ambiance, une atmosphère disparaissent; l'âme disparaît. Tout ce qui, paradoxalement, est si fortement recherché par les gens. L'Europe qui est en concurrence avec les grands pouvoirs économiques qui sont en train de se fissurer. Un système, une idéologie, une structure qui ne se renouvellent pas et qui ne veulent pas se renouveler : "tant que ça marche". Et cela marche tant qu'il y a des joueurs et des gagnants. Les gagnants sont les tycoons, les lobbyistes, les industriels. Les joueurs sont ceux pour qui la publicité forme les rêves et qui prennent des crédits pour qu'ils se réalisent.

Quelle créativité culturelle, quelle poésie, quelle joie de vivre; au-delà, dirais-je. Et pourtant, entre parenthèse, c'est bien par cette beauté artificielle, cette propreté sans âme, cette hygiène hystérique que sont arrivées la vache folle et bien d'autres folies encore.

Et puis aujourd'hui, dans cette brillante Europe, je n'entends parler que de chômage, emploi, emploi, chômage, dans l'alignement Travail - Argent - Consommation. Et encore une fois, quelle créativité, quelle joie de vivre, quelles sensations, quelles perspectives. Mille tonnerres!, créez autre chose que toujours ces tergiversations sur des emplois fictifs. C'était facile ces dernières quarante années. L'argent tournait; beaucoup se sont rempli les poches. L'homme, vite déraciné, sans respect, sans éthique en face d'une écologie profonde, en poussant aveuglément la croissance, le miracle de l'Economie, du Maxi au Super, du Super à l'Hyper, à l'hyper-endettement!!

Et nous le savons tous, les politiciens nous le disent : nous vivons sur le dos des prochaines générations. C'est à eux de payer notre endettement. C'est à eux de subir les conséquences d'une planète déboussollée.

Mais cela crie au ciel! Cela demande une révolte,
un changement de paradigmes
un changement de consciences
un changement de valeurs
un changement d'habitudes.

Au-delà, dirais-je encore une fois! Un rajeunissement d'esprit, une démarche vers la légèreté d'être. La simplicité, peut-être; un respect des lois universelles, savoir que tout est lié.

Alfred TARDY

LA CACASSE A CUL NU

Pour 4 personnes:

1,500 kg. De pommes de terre - 200 gr. De lard maigre en tranches - 2 gros oignons - 1 dl. D'huile - 2 cuillerées à soupe de farine - thym - laurier - sel - poivre.

Faire revenir le lard dans une cocotte en fonte. Retirer le lard et ajouter l'huile. Mettre les oignons coupés en petits morceaux et laisser blondir.

Ajouter ensuite deux cuillerées à soupe de farine pour faire un roux. Mettre enfin les pommes de terre coupées en rondelles. Mouiller avec l'eau jusqu'à 1 cm. au dessus des pommes de terre, saler poivrer, ajouter thym et laurier. Couvrir et laisser cuire doucement environ 45 mn.

10 mn. Avant la fin de la cuisson, remettre les tranches de lard.

Bon appétit !

Nicole BONNAMY

COMPASSION

Souvent je m'attarde pour contempler, non sans tristesse et regret, les murs des terrasses anciennes. Ces murs aujourd'hui s'effondrent sous le piétinement des rares troupeaux qui paissent encore quelques rares collines. Toutes ces pierres une à une posée témoignent d'un passé profond, paisible et laborieux. Combien de corps généreux se sont usés pour que, sur ce flanc de colline, pousse un peu de blé? Je les imagine, ces corps douloureux suant sueur et sang au long des siècles, durant les longs jours allant toujours peinant sous un soleil cuisant. Que reste-t-il aujourd'hui de tout ce labeur patient? Rien ou presque. Très haut dans l'azur indifférent, le chant obstiné de l'alouette au dessus des ruines.

Georges ROPERS

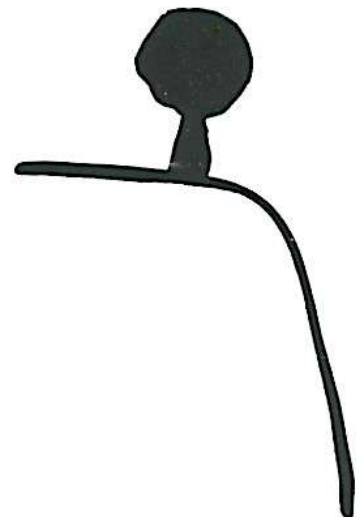
ANONYME ?

Un individu, dont la moralité ne fait pas de doute, s'est permis de photocopier un article du précédent Chardon et de l'envoyer, assorti d'un commentaire, discutable pour le moins, à quelques personnes du coin.

Le courage et l'honnêteté devant être ses premières qualités, il a omis de signer sa missive

De telles pratiques rappellent de vilaines époques... Lettres anonymes... Moeurs bizarres!

Jean-Marc BLANGY



Vers La Tête De L'Encombrette

*Un automne rouge volcanique
jaune de Chine
pointes de lances les feuilles
des cerisiers sauvages
boules de feu les arbres
or d'inca
les forêts de mélèzes
semant des tapis de safran*

*Au-delà
un cirque de rochers
ouvert vers l'ouest
deux petits lacs d'opale polie
chaos de grès
esprit d'Olmeke dans la pierre
ciel de soie
lumière transparente*

Eprouver le silence

Alfred TARDY

*Et si nous montions d'un degré
Me susurre le poète
Quand je me penche à l'oreille du
liseron
C'est Orphée aux enfers
Qui accorde sa lyre
Tandis que le dieu Pan
N'en finit pas de mourir.
Bacchus à son chevet
S'enivre et délire
Et sur les eaux sombres
De l'invisible
Glisse silencieusement
La barque du passeur.
Aveugle, il rame sans fatigue
Sur le fleuve de l'oubli
Dans une éternité sans parole
Au fil des eaux
D'Alphée
Mon cœur bat à rebours
Pour une ultime étreinte
Avec la mort et l'amour*

Georges ROPERS

VEAUX ET ÉLEVAGE

Très perturbé : En engraissement, le manque d'acheteurs et la réduction d'activité de certains intégrateurs perturbent le marché, y compris sur les bons sujets. En destination taurillons, le marché est calme voire dégradé. Mauvais en croisés. Les perspectives sont très pessimistes compte tenu du marasme du veau gras et malgré la fin des perturbations sur l'Espagne.

Prix départ ferme	Bas	Haut	Tendance
ENGRASSEMENT 8 - 15 jours			
• moins de 40 kg			
• 40 - 45 kg	550	600	-
• 45 - 50 kg	600	800	-
• 50 - 55 kg	800	1 000	-
DESTINATION TAURILLONS			
• 55 - 60 kg	800	1 000	=
• 60 - 65 kg	1 000	1 100	-
• 65 - 70 kg	1 100	1 200	-
CROISÉS CHAROLAIS			
• Femelles 50 - 60 kg	1 100	1 200	-
• Femelles 60 - 75 kg	1 200	1 650	-
• Mâles 55 - 65 kg	1 200	1 400	-
• Mâles 65 - 75 kg	1 400	1 800	-
• Mâles 75 - 85 kg	1 850	2 050	-
GÉNISSES 15 jours			
• Avec références	1 200	1 600	=
• Sans références	600	800	=
• 8 à 10 jours sans références		600	=
GÉNISSES PRÊTES			
• Avec références selon qualité	6 800	7 300	=
• Grosses génisses	7 800	8 300	=
• 25 - 30 mois, haute génétique	8 000	9 000	=
VACHES PRÊTES			
• Format moyen selon qualité	6 500	7 000	=
• Lourdes très bonne qualité, selon réf.	7 500	8 500	=

VIANDE

Plus actif : Les impressions sont plus favorables que pour la quinzaine précédente, même si les différences de prix sont encore peu significatives. En réformes laitières, la demande est assez régulière en perspective des approvisionnements de début de mois. Même chose pour les génisses. Par contre, la reprise est plus difficile en taurillons avec tout de même une petite animation sur les très bons animaux, alors qu'en bas de gamme on est toujours très étroit. Très mauvais en veaux gras avec répercussions importantes sur les veaux fermiers.

Prix HT rendu - Déduire 1,30 à 1,50 F/kg pour prix départ ferme	Bas	Haut	Variation
Cotation EUROP Lyon Corbas du 25/02/97			
GÉNISSES			
• U : Très bonne conformation	22,50	25,50	+0,50
• R : Bonne conformation	19,00	22,50	+0,75
• O : Conformation moyenne	17,00	19,00	+0,75
VACHES			
• R : Jeunes, bonne conf., bon état d'engraissement	16,00	18,50	+0,75
• O : Conf. moyenne ou manquant d'épaisseur	14,00	16,00	+0,50
• P : Conf. médiocre, état d'engraissement moyen	11,50	14,00	+0,75
• A : Mauvaise conf., maigres, dites "saucisses"	9,00	11,00	+0,50
TAURILLONS			
• U : Très bonne conformation	18,00	19,00	=
• R : Bonne conformation	16,00	18,00	=
VEAUX GRAS (rosé à rosé clair, conf. moy.)	26,00	32,00	-1,00
AGNEAUX (Moy. OFIVAL du 10/02 au 16/02/1997)	12-16 kg	16-19 kg	19-22 kg
• R : Sud-Est ciré R (2)	34,00	33,50	
• R : Sud-Est couvert R (3)	33,50	31,50	28,50

FOURRAGES ET PAILLES

	Départ	Rendu
FOIN		
• Foin de Crau - 1 ^{er} coupe	1,15	1,35 - 1,45
• Foin de Crau - 2 ^e et 3 ^e coupes	1,10	1,30 - 1,35
• Foin de pays	0,70	0,90 - 0,95
• Regain	0,90 - 0,95	1,10 - 1,20
LUZERNE		
• Luzerne Drôme - 1 ^{er} coupe	nc	nc
• Luzerne Drôme - 2 ^e coupe	nc	nc
PAILLE		
• Paille du Sud-Est (moyenne densité)	0,30	0,55
• Paille de pays (moyenne densité)	0,35	0,50
• Paille (grosses balles)	0,25 - 0,30	0,45 - 0,50